

viennent de Hong-Kong et du Japon? Quels sont leur principal métier et leurs titres de compétence?

• 1215

**M. Kent:** La majorité des immigrants de Hong-Kong étaient, bien sûr, des parents qui sont d'abord venus à ce titre. Nous n'avons eu du Japon que relativement peu d'immigrants parrainés; la plupart sont ce que vous appelez des techniciens.

**Le coprésident (M. Klein):** Monsieur Skoreyko?

**M. Skoreyko:** Merci, monsieur le président. Permettez-moi d'abord de féliciter le Ministère des efforts qu'il déploie pour éliminer les injustices d'autrefois. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, messieurs, lorsque vous dites que l'injustice est entièrement éliminée, parce que je...

**M. Kent:** Nous convenons que cela prendra du temps.

**M. Skoreyko:** Si tel est le cas, j'ai à mon bureau un dossier que j'aimerais transmettre à votre bureau dès cet après-midi afin de le faire examiner aussi vite que possible. Il s'agit d'une femme mariée de l'Alberta qui, depuis deux ans, tente en vain de faire venir de Hong-Kong au Canada deux de ses frères. Cependant, il s'agit d'une exception.

Mais revenons à Hong-Kong, messieurs. L'an dernier, 6,400 personnes de Hong-Kong ont été admises au Canada, et vous avez reçu 28,000 nouvelles demandes. Quel est le nombre total de demandes de personnes de Hong-Kong qui sont en instance?

**M. Kent:** Je crois que M. Godbout peut vous donner ce chiffre.

**M. Godbout:** Il y en a 15,099.

**M. Skoreyko:** C'est le nombre total de demandes en provenance de Hong-Kong?

**M. Godbout:** Oui, c'est le nombre total de cas que nous étions à examiner à la fin de 1967.

**M. Skoreyko:** Par «à examiner», entendez-vous que si quelqu'un a présenté une demande hier, vous la considérez comme en voie d'examen?

**M. Godbout:** Oui.

**M. Skoreyko:** Quel était ce nombre, déjà?

**M. Godbout:** 15,100, à la fin de l'année.

**M. Kent:** Si vous me le permettez, monsieur, je crois qu'il est très important de convenir—vous le savez d'ailleurs sûrement—que les problèmes d'identité relatifs à l'immigration de Chinois, qui nous ont causé tant de difficulté par le passé, rendent inévitablement les problèmes d'examen des demandes beaucoup plus difficiles à Hong-Kong que presque partout ailleurs.

Pour m'exprimer autrement: La productivité par agent, en fonction du nombre d'immigrants où nous pouvons établir que les dispositions de la loi canadienne sont satisfaites, est inévitablement moindre. Voilà le problème.

**M. Skoreyko:** Pour en revenir au cas d'Edmonton, si une femme peut faire état de reçus authentiques de tant de centaines ou de milliers de dollars qu'elle a envoyés, depuis quatre ou cinq ans, afin de subvenir aux besoins de ses deux frères à Hong-Kong, nul doute que cela signifie quelque chose pour le Ministère, ou croyez-vous qu'elle jetterait inutilement son argent ou le donnerait à un étranger?

**M. Curry:** Je voudrais soulever un point, ici. Vous avez dit, je crois, que cette personne tentait depuis deux ans de faire venir ses frères au Canada.

**M. Skoreyko:** Oui.

**M. Curry:** En fait, elle n'aurait pu parrainer l'admission de ses frères, de Chine, avant la fin de l'automne dernier.

**M. Skoreyko:** Oh, non, je le sais bien; c'est là qu'il y a injustice. J'ai essayé, depuis, mais, bien sûr, c'est le problème d'identité qui se pose.

**M. Kent:** En fait, la demande qu'elle a présentée en faveur de ses frères n'est à l'étude que depuis quatre mois, car, auparavant, nous n'aurions pas été en mesure de l'examiner.

**M. Skoreyko:** Il reste donc de l'espoir.

**M. Curry:** Plus qu'il y a deux ans.

**M. Skoreyko:** Je vois; merci beaucoup. Messieurs, il reste encore un autre point sur lequel je voudrais faire la lumière. Vous dites que vous allez ouvrir un bureau à Genève. Vous l'appellez un bureau international, est-ce exact?

**M. Kent:** Depuis environ deux ans, nous avons un bureau régional pour l'Europe, à Genève. A titre de partie intégrante de ce bureau régional pour l'Europe, nous établissons maintenant un sous-bureau central d'examen des demandes pour les pays situés derrière le rideau de fer et où nous n'avons pas d'agents en permanence, mais où nous comptons traiter les demandes par écrit, lorsque ce sera possible, ou en déléguant des équipes dans ces pays en vue d'interviewer les personnes, sous forme de visites.

**M. Skoreyko:** Comment vos agents comptent-ils communiquer avec ces personnes?